

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 mai 2025

Membres du conseil d'administration présents : Béatrice AVRIL, Guy AVRIL, Sylvie BENOIT-MARECHAL, Michel BUISSET, Jacques EMPINET, Roxane LESTINI, Daniel SCHLIM, Victor YARHI.

Membres du conseil d'administration absents représentés : Martine BRAS, Serge BRAS, Bruno FAGNOU, Dominique LE GUERN, Bernadette MORTEGOUTTE, Patrick ZIMMERMANN donnent pouvoir à Jacques EMPINET, Raymond PEIFFER donne pouvoir à Victor YARHI.

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu de notre réunion de CA du 27 février dernier (pièce jointe).
2. Point sur les adhésions.
3. Présentation de l'état d'avancement de la campagne sur les inondations :
 - Réunion des référents des GRI du 6 mars dernier.
 - Réunion du comité de rédaction du 20 mars dernier.
 - Réunion des référents des GRI du 29 avril dernier.
 - Etat d'avancement du « Libre Blanc des inondations en vallée de Chevreuse amont »,
 - Arrêté préfectoral « *portant Déclaration d'Intérêt Général pour le programme d'entretien des rivières de l'Yvette amont pour une durée de 5 ans (2025-2029) par le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse* » et ses conséquences.
 - Diverses décisions.
 - Rencontre avec les associations de l'aval du bassin de l'Yvette et Monsieur Pascal Maugis du LSCE (Laboratoire des Sciences du Climat et de l'environnement, laboratoire commun au CNRS, CEA et l'Université Saint Quentin en Yvelines).
4. Communication : Lettres info, site Web, forums des associations.
5. Biodiversité : sortie du 24 mai 2025 dont le thème est « La biodiversité qui nous entoure ».
6. L'anniversaire des 40 ans du PNR.
7. Assemblée Générale Ordinaire de l'Union des Amis du 14 juin prochain.
8. Divers à votre convenance.

La séance est ouverte à 20h10 sous la présidence de Jacques EMPINET.

1. Validation du compte-rendu du CA du 27 février 2025.

Aucune remarque ni objection n'est formulée.

Résultat du vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

A été adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

2. Point sur les adhésions

Victor YARHI a fait le point sur l'état des adhésions.

- Au 14 mai 2025, 49 personnes avaient payé leur cotisation pour 2025. Le montant total des cotisations encaissées s'élève à 710€. Ce montant est jugé meilleur que les années précédentes. Cela représente une moyenne supérieure à 10€ par adhérent (calculé sur 50 adhérents environ, incluant les 7 nouveaux dans les 49). Quatre personnes ont donné 50€. Il y a eu sept nouveaux adhérents depuis le 6 mars dernier. Ces nouveaux adhérents sont notamment arrivés via les groupes de réflexion inondation (GRI), venant de Dampierre, Choisel, Chevreuse et Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Ils sont souvent actifs dans les GRI.
- Le fait que l'association soit active et "serve à quelque chose" incite les gens à la rejoindre. Les associations qui sont principalement des lieux de débat ont tendance à se rétrécir. L'APESC avec l'ancienne gouvernance diminuait en adhérents, car elle était peu active sur le terrain et qu'elle devenait de plus en plus politisée.
Pour qu'une association vive, elle doit se développer et avoir de nouveaux adhérents pour compenser la rotation. Le renouvellement par l'activité est essentiel. Le nombre de contacts à qui les publications sont envoyées doit également croître en permanence.

3. Etat d'avancement de la campagne inondations

- Deux réunions des GRI ont eu lieu : le 6 mars (compte-rendu disponible) et le 29 avril.
- La structuration des GRI et des réunions des référents GRI est maintenant bien établie. Il y a désormais 12 groupes qui génèrent énormément d'informations
L'intelligence artificielle (IA) est utilisée pour structurer, mettre de l'ordre et analyser statistiquement les données, identifiant les risques et les causes récurrentes des inondations. Lors de la dernière réunion des référents, les propositions émanaient des participants. Michel BUISSET a proposé de changer le nom de "rapport" en "livre blanc" ; cette idée a été retenue.
- Des démarches ont été entreprises auprès de différentes entités (Conseil départemental, Conseil régional, CCHVC, députée).
- La prochaine échéance globale est la sortie du Livre Blanc, prévue avant l'été (en juillet), même en version provisoire.
- Des informations manquent encore sur la feuille Excel partagée (Google Drive), notamment celles marquées en rouge qui sont prioritaires.
- La structure proposée pour le Livre Blanc inclut :
 - Pour chaque cas, message synthétisant les chiffres clés (nombre de sinistrés, coût en millions d'euros) pour Interpeller les décideurs. Actuellement, 768 sinistrés recensés, et il manque des données de quatre groupes.
 - Le document commence par une synthèse en deux pages ("comprendre en 2 minutes") à destination des décideurs.
 - Une analyse détaillée des fiches par groupe.
 - Des synthèses importantes à la fin, incluant le tableau des chiffres principaux (ceux en rouge dans l'Excel).
 - Une analyse transversale des problématiques et solutions. Le ruissellement est la cause numéro 1, suivi par les débordements, puis le manque d'entretien.
 - Une analyse statistique des risques en cas de nouvelles inondations, le premier risque étant récurrent pour les personnes et les biens.
 - Un recueil des préconisations (en cours d'élaboration).
 - Le rapport devrait faire 50 à 60 pages, avec potentiellement des graphiques et camemberts si les données sont complètes.
 - L'objectif du Livre Blanc est de présenter la situation à la presse, aux décideurs et aux élus. Le but est d'obtenir une attention accrue pour la vallée et potentiellement influencer la gouvernance.
- Une préconisation majeure qui se dégage est le besoin de créer des rétentions d'eau des ruissellements des champs au niveau des affluents, en haut de la vallée, plutôt qu'uniquement des bassins de rétention en fond de vallée. C'est une doctrine d'état, mais ce qui a été fait jusqu'à présent ne correspond pas à cette doctrine.

- L'entretien des berges des cours d'eau et fossés est de la responsabilité des propriétaires publics ou privés. Le curage n'entre pas dans le cadre de l'entretien.
- Le GRI de Hautvilliers a organisé une réunion le 13 mai. Ce groupe local continue de suivre les actions de l'APESC. Le fossé n'aurait jamais fonctionné correctement depuis sa création selon certaines informations.
- Arrêté préfectoral portant Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour l'entretien des rivières de l'Yvette amont :
 - La DIG a été prise à la demande du PNR et couvre certains cours d'eau à l'exception des fossés. L'Yvette à partir de Dampierre n'entre pas dans la DIG. Le Rouillon de Valence est inclus jusqu'à la ferme de Valence, au-delà c'est un fossé.
 - Elle permet au PNR (maître d'ouvrage) d'intervenir sur les propriétés privées riveraines, notamment chez les propriétaires récalcitrants.
 - Les propriétaires riverains restent responsables de l'entretien régulier (hors curage) de leur cours d'eau. L'intervention du PNR ne les exempte pas de cette obligation et le PNR peut refacturer le coût des travaux. Beaucoup de propriétaires avaient mal compris cela et pensaient être financés.
 - La DIG prévoit un programme sur 5 ans, de 2025 à 2029. Les financements viennent en partie de la taxe GEMAPI reversée par le SIAHVY.
 - Pour 2025, l'activité se concentrera sur les études et diagnostics mais pas encore sur les travaux. Des bureaux d'études accompagneront le PNR sur certains secteurs. Le diagnostic ne sera pas complet cette année.
 - La mairie de Chevreuse a demandé que l'étude ruissellement à Chevreuse soit fléchée dès 2025.
- La démarche de l'APESC est en phase avec la doctrine des organismes officiels concernant la gestion de l'eau. Plusieurs maires soutiennent l'association et sa nouvelle gouvernance auprès du SIAHVY. L'APESC a de bonnes relations avec le SIAHVY, elle a été invitée à leur journée technique en 2024.
- Contrairement à d'autres associations membres de l'Union des Amis du Parc (UAP), l'APESC est active sur le terrain.
- Le président du SIAHVY a reconnu l'importance du travail des GRI. Les GRI collectent des informations pour comprendre ce qui s'est passé (risques, causes), produiront le livre blanc, puis suivront l'avancée des travaux et accompagneront la recherche de financements.
- Une collaboration est établie avec la mairie de Dampierre (Valérie Palmer), pour échanger et croiser les données sur les sinistres et éviter des informations divergentes, notamment pour les assurances. La commune de Dampierre reconnaît l'indispensable travail de recueil de données mené par l'APESC.
- Rencontre avec les associations de l'aval et Monsieur Pascal Maugis (LSCE) du 13 mai 2025
 Les autres associations ont présenté leurs actions (certains projets prennent 4 à 20 ans).
 Pascal Maugis du LSCE (laboratoire commun CNRS, CEA, UVSQ), s'intéresse à collecter des données (notamment des photos géoréférencées avec date et heure) pour créer une cartographie dynamique des événements d'inondation.
 Il est d'accord avec le diagnostic de l'APESC sur la nécessité de stocker l'eau en hauteur.
 Il a promis de partager ses travaux. Il n'a pas encore envoyé la fiche pour la collecte de données qu'il avait promise. Il a de bonnes relations avec le SIAHVY.
 Pascal Maugis participera à une conférence sur le climat à Saint-Rémy lès Chevreuse le 27 mai.
 Les démarches de l'APESC (collecte de données) sont complémentaires à son travail sur la "lame d'eau" (prévisions de pluie).

4. Communication

- Lettres Info : Une note explicative sur la DIG a été produite. Elle n'a pas été transformée en lettre info car elle était complexe et les informations encore incomplètes. Il est prévu de préparer une Lettre Info n°9 pour présenter des généralités sur les inondations et parler du Livre Blanc Inondations.

- Site Web : Les modifications ont été faites. Il faut mettre en ligne les comptes-rendus.
- Forums des associations :
 - L'APESC sera représentée au forum des associations de Dampierre par suite d'un accord avec la mairie. C'est utile pour recruter de nouveaux adhérents. Michel pourrait aider pour la table/présence.
 - L'association participera également aux forums de Chevreuse et Saint-Rémy comme les années précédentes.
 - La participation à celui de Cernay sera discutée avec Olivier. Cernay est important du fait du soutien municipal et du travail local effectué.
 - Il est envisagé d'avoir un ou deux kakemonos avec un design neutre et le slogan de l'association, ne faisant pas référence à un événement spécifique.
 - Nous utilisons les flyers déjà imprimés ainsi que les tee-shirts de l'année précédente.
 - Les dates des forums doivent être confirmées (Chevreuse souvent le samedi, Saint-Rémy le dimanche, Dampierre potentiellement le même weekend).

5. Biodiversité

- Une sortie sur le thème "La biodiversité qui nous entoure" est prévue le 24 mai 2025.
- L'APESC soutient financièrement et participe au groupe CPN (Connaître et Protéger la Nature).
- L'événement est prévu de 14h à 17h, avec un départ devant la maison des associations.
- L'inscription est nécessaire via le site ou le courriel de la mairie de Chevreuse.
- Une autre sortie sur la biodiversité pourrait avoir lieu en juin, mais la date n'est pas certaine.

6. L'anniversaire des 40 ans du PNR

- Une soirée d'anniversaire a eu lieu au Perray en Yvelines le 9 avril 2025.
- Il y a eu une présentation de la présidente du PNR suivie d'une présentation intéressante sur l'histoire de la Forêt de Rambouillet.
- Le président attend de recevoir la présentation pour la transmettre aux membres. Un résumé pourrait être inclus dans une lettre info.

7. Assemblée Générale Ordinaire de l'Union des Amis du Parc (UAP) le 14 juin prochain

- L'AG de l'UAP est prévue le 14 juin.
- Le président ne pourra pas y assister, il sera remplacé par Daniel Schlim.

8. Divers

Le président n'a pas eu le temps de travailler sur les demandes d'agrément régional et de subventions des communes. Il demande si quelqu'un pourrait prendre en charge ce sujet important. Personne ne s'est porté volontaire pendant la réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h45.

Le Président

Jacques EMPINET

Le Secrétaire

Serge BRAS